



Derrière l'artiste, vingt-quatre toiles de 50cm de côté composent le plus grand ensemble de cette exposition permanente.

Communiqué de presse

Le 21 juin 2019

## Passage Kim En Joong : Mouvement, couleur et lumière au coeur d'un nouvel espace culturel à Ambert

*Avec l'inauguration d'un espace d'exposition dédié à ses œuvres, Kim En Joong entérine son attachement à Ambert, une ville où ce moine dominicain avait pris l'habitude de travailler toiles et vitraux. Cent dix-sept œuvres habillent le Passage Kim en Joong, un lieu qui ne sera pas un musée, mais un nouveau point d'ancrage culturel à Ambert, appelé à s'ouvrir aux différentes formes d'art.*

La salle d'audience du Tribunal d'instance n'en porte plus que le nom. C'est pourtant ici que les couleurs ont envahi les lieux, au sein de ce qui sera désormais le Passage Kim En Joong. Quatre vitraux y côtoient les céramiques et les toiles, dont certaines paraphées par l'écrivain et poète François Cheng. Mises en scène et en lumière par l'architecte Jean-Louis Coutarel, les œuvres attirent le regard et interpellent. Elles sont à découvrir librement depuis le 17 juin 2019. À l'origine de ce projet désormais concrétisé, une rencontre entre Kim En Joong et Myriam Fougère, Maire d'Ambert, au printemps 2017.

***Une scénographie épurée, une vision contemporaine inédite et riche de signification d'un artiste à la recherche d'une autre lumière, pour en percer les mystères et la beauté.***

L'artiste évoquait alors sa volonté de faire une donation de plusieurs œuvres à la ville, exposées dans un édifice qui ne soit pas religieux. Ainsi, deux ans plus tard, ses œuvres colorées ont remplacé les plaidoiries. « *Le choix de ce lieu accentue le caractère universel de l'œuvre de Kim En Joong* », notait Corinne Mondin, Adjointe en charge du Tourisme, de la Culture et de l'Animation, lors de l'inauguration officielle qui se tenait samedi 15 juin. Un engagement fort pour l'artiste, qui souhaite s'adresser à tous. Sa vie de « peintre de la lumière » l'a amené à exposer aux 4 coins du monde, provoquant l'étonnement comme à Brioude (Haute-Loire) où ses vitraux magnifient la basilique Saint-Julien depuis 2008. Une réalisation pour laquelle il reçoit les insignes d'Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres, en 2010.



Mairie d'Ambert – Boulevard Henri IV – BP70 – 63600 Ambert  
[www.ville-ambert.fr](http://www.ville-ambert.fr) / [mairie@ville-ambert.fr](mailto:mairie@ville-ambert.fr)

## **Une inspiration « pour toutes les autres formes artistiques »**

À Ambert, ce n'est pas un musée qui vient de naître, mais un lieu dédié à l'expression artistique. Ainsi, après une période d'ouverture libre et des visites commentées proposées par le Bureau d'information touristique, la Ville d'Ambert travaille sur l'ouverture de cet espace à d'autres formes d'expression artistique. « *Mouvement, couleur, lumière : ce sont trois mots inspirants pour tous les autres arts que sont la musique, la danse, la poésie, la sculpture et bien d'autres encore. Ce lieu doit donc devenir un point d'ancrage culturel sur Ambert, avec toute sa diversité. Il sera un espace vivant, un passage et non pas un musée* », concluait Corinne Mondin.

### **Ouverture en accès libre :**

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-17h ; Le vendredi : 9h-12h / 14h-16h30.

### **Du 16 juillet au 16 août 2019 :**

Visite commentée et sans inscription  
avec le Bureau d'information touristique tous les vendredis à 10h30 : 04 73 82 61 90.

Six mois de travaux auront été nécessaires pour parvenir à ce résultat : travaux, aménagements et nettoyage coordonnés par la Ville d'Ambert, pour un coût total de 110 415€, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 30 000€ et la Fondation Omerin à hauteur de 10 000€.

#### **Contact presse :**

**Corinne MONDIN**

*Adjointe en charge du Tourisme, de la Culture et de l'Animation*

*Téléphone : 04 73 82 07 60*

